

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 6 décembre 2018 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Assermentation
4. Lettres et pétitions
5. Communications municipales
6. Projet de budget 2019
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des Finances
 - d. Décision
7. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h17

1. Appel

Présents : 30 membres

Excusés : Joël Bonny, Micheline Duruz, Christian Richard, Roland Pfister

Absents : Aucun

Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

Ordre du jour accepté à l'unanimité.

Anne-Lise Stritt : En page 3 au point 8 : Remplacer un conseil inter-communal est prévu prochainement pour en discuter par **un conseil Intercommunal va traiter le sujet.**

Pierre Hauser : En page 3 au point 7 : Erreur de texte, remplacer « gérer » par « **générer** ».

Le PV est accepté à l'unanimité avec ces deux modifications.

3. Assermentation

Assermentation du 1^{er} suppléant du conseil communal pour remplacer Elisabeth Etter : Adèle Hofmann par le Président, Pierre Roth.

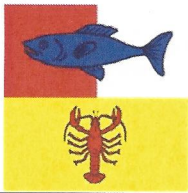
4. Lettres et pétitions

Aucune lettre et pétition

5. Communications municipales

Thierry Schneider

- Concernant le service technique, nous avons acquis le même programme que Avenches, Faoug, Vully-lès-Lacs et prochainement Chevroux. Cela nous permettra de travailler plus uniformément avec ces communes, de pratiquer les mêmes tarifs et également de pouvoir remplacer notre responsable du service technique en cas de maladie afin d'éviter l'accumulation de dossiers.
- Nous n'avons toujours pas de retour du SDT concernant le dossier de mise en réserve des zones.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 6 décembre 2018 à 20h15 à la Chapelle

Hans Peter Haerberli

- Le collecteur d'eaux claires à Montet a été changé ainsi que celui de la maison Cart. Tout fonctionne comme il se doit.
- Les travaux de la Route de Joressens prévus en novembre ont été déplacés au printemps à cause des conditions météo.

Anne-Lise Stritt

- L'éclaircissement du cordon boisé à côté du parking du port a été effectué ce printemps.
- Le budget 2019 de l'ASIA a été accepté lors du Conseil Intercommunal. Le coût budgété par élève subit une augmentation de 16.89% par rapport au budget 2018. Ces augmentations de coûts sont justifiées par les nouvelles infrastructures mises à dispositions pour les élèves.
- Deux postulats ont été déposés lors du Conseil Intercommunal de l'ASIA, le comité directeur y répondra dans les délais impartis. Le premier concerne une demande de réalisation d'un sondage auprès de tous les parents d'élèves des degrés 1 à 11H sur les attentes et les besoins de l'accueil. Le deuxième postulat demande l'élaboration d'un règlement en vue de l'octroi d'une indemnité de repas pour les enfants mangeant sur place à l'école.

Nicole Reichenbach

- Les plaques métalliques de la rampe de mise à l'eau vers le club Nautique ont été fixées avec des longerons afin d'éviter qu'elles se détachent à nouveau.

Richard Emmenegger

- Les travaux de rénovation de la Halle Polyvalente continuent, un nouveau tapis sera posé au local de la Persévérance ainsi qu'une amélioration de l'éclairage.
- Les sols des douches des vestiaires du football vont être repeints.
- Un entretien des abris PC va être fait.
- Une salle de l'ancien collège est actuellement louée pour des cours de Pilates. Il reste des locaux libres à louer pour les intéressés.

6. Projet de budget 2019

Le Président demande à la boursière communale de descendre dans la salle afin de pouvoir répondre aux questions des conseillers.

- a. Présentation par Hans-Peter Haerberli chapitre par chapitre.

Total des charges	Frs. 8'789'470.00
Total des revenus	Frs. 8'451'942.00
Excédent de charges	Frs. 337'528.00

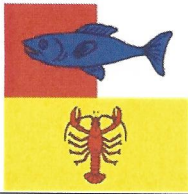
Questions des conseillers par chapitres :

1. Administration générale

- Pas de question

2. Finances

- Pascal Huguenin : Remercie la Municipalité de leur prudence quant au budget. Au vu du nombre de nouveaux contribuables arrivés dans la Commune, les chiffres devraient être plus positifs que présentés dans le budget.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 6 décembre 2018 à 20h15 à la Chapelle

3. Domaines et bâtiments

- Dominique Bréa : Beaucoup d'investissements sont prévus pour le snack-bar du Castor, est-ce que cela ne va pas faire de la concurrence aux commerçants déjà en place ? Nicole Reichenbach : le Castor ne s'agrandit pas, nous allons faire un espace plus propre et ombragé. La terrasse couverte permettra également aux campeurs en tentes de pique-niquer à l'abri.
- Fabrice Schneider : Combien de personnes travaillent au camping ? Brigitte Burri, le gardien et sa conjointe sont rémunérés au mois. Les aides au Castor et les réceptionnistes sont au tarif horaire.

4. Travaux

- Pierre Roth : Qu'est qu'une ATF ? Brigitte Burri : Il s'agit d'une avance à terme fixe. Il n'y a pas d'obligation d'amortir ces avances périodiquement, on peut tout à fait le faire en une fois à l'échéance.
- Rudolf Strasser : les comptes 45 et 46 « Ordures ménagères et déchets, égouts et épurations » ont-ils des obligations légales d'être équilibrés ?
- Brigitte Burri : En effet sur ces comptes on ne peut faire de bénéfice. Par contre en cas de charges plus élevées, nous ne devons pas les égaliser. Les revenus pour les ordures ménagères devraient couvrir environ 70% des charges.
- Fabrice Schneider : Trouve que le montant des revenus devrait égaler celui des charges. Hans-Peter Haeberli : Pour y arriver nous devrions élever la taxe des ordures ménagères et changer le règlement sur les ordures.
- Brigitte Burri : Il y a plusieurs facteurs qui rendent l'équilibre « charges/revenus » difficile ; par exemple les revenus des permis de construire attribués au compte de la STEP peuvent fortement varier selon les périodes.

Lecture de l'amendement par Maurice Piazza concernant le compte 450.4809, document en annexe.

- Alain Bonny : Comment est constitué ce fond de réserve ? Brigitte Burri : Ce sont les excédents de revenus des comptes y relatifs qui, en cas de bénéfice, sont passés dans ce compte de fond de réserve. La proposition de la commission des Finances de prendre sur ce fond de réserve permettra d'améliorer le résultat.
- Alain Bonny : Est-ce que ce compte est destiné à ce genre d'investissement ? Brigitte Burri : oui, ces fonds de réserves peuvent uniquement être utilisés pour des frais destinés au même compte de charge. C'est une très bonne initiative de la commission des Finances.
- Samuel Glauser : Est-ce que la Municipalité soutien également cet amendement ? Municipalité : Oui.
- Marc Buthey : Y-a-t-il d'autres fonds de réserves de ce type ? Brigitte Burri : Oui, ils apparaissent dans les comptes. Ces fonds sont constitués automatiquement en cas de bénéfice lors du bouclage des comptes. Cet achat a été budgété dans le but de l'effectuer en 2019, les faire passer par le compte de fond de réserve est une très bonne idée également.
- Alain Bonny : L'aménagement au camping est pris sur la taxe de séjour ou le fonds de réserve ? Brigitte Burri : Sur la taxe de séjour. Les revenus des taxes de séjour doivent obligatoirement être réattribués, ces entrées permettent l'entretien du camping.
- Rudolf Strasser : Pourquoi la rénovation du chemin du port ne peut pas être mise dans les comptes de cette année ? Hans-Peter Haeberli, car nous allons manquer de liquidités cette année. Brigitte Burri ajoute que l'attribution des revenus des taxes de séjour sont déjà attribués pour 2018 et ceci se fera donc sur 2019.

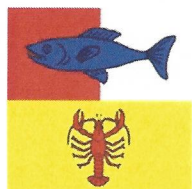
5. Formation et jeunesse

Pas de question

6. Police

Pas de question

7. Prévoyance et aide sociale



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 6 décembre 2018 à 20h15 à la Chapelle

Pas de question

8. Services industriels

Pas de question

Récapitulatif des comptes

- Dominique Bréa : En reprenant les budgets des années précédentes, nous avons chaque année touché plus de revenus que ceux budgétés. Pourquoi ne pas budgéter plus et avoir un budget équilibré ? Brigitte Burri : On est toujours prudents avec les chiffres sur les impôts car les familles contribuent peu. Il y a également le chapitre 230 concernant les amortissements qui est touché par le bouclement et non budgété. On espère évidemment arriver à de meilleurs résultats mais nous préférons rester prudents. Il se peut tout à fait que nous finissions l'année sur un budget équilibré.
- Bertrand Féart : Pourquoi une augmentation d'impôts est-elle prévue si elle n'est pas projetée dans le budget ? Brigitte Burri : Une augmentation d'impôts permettrait de pouvoir continuer à se développer. Pour ce faire, nous avons besoin d'entrées d'argent pour éviter l'endettement qui est actuellement à plus de CHF 6'200.00 par personne et par an.
- Marc Buthey : Rappelle la demande des conseillers sur le fait d'avoir des explications sur la justification d'une augmentation d'impôts.
- Samuel Glauser : Rejoint Marc Buthey, les conseillers attendent de la Municipalité des exemples clairs concernant l'éventuelle augmentation d'impôts.
- Pascal Huguenin : Les projets d'investissements tels que crèche, appartements protégés amèneraient également des recettes, il faut faire un plan financier sur de tels investissements qui vont jusqu'au bout. Thierry Schneiter : Bien sûr que ce genre de projets peut amener du revenu, cependant il y en a d'autres qui ne vont pas en apporter tel que les infrastructures sportives et les besoins des sociétés locales.
- Pierre Hauser : Avec les taux hypothécaires à la baisse, même les nouvelles familles vont pouvoir contribuer plus qu'il y a quelques années. Thierry Schneiter : C'est vrai, cependant les familles avec enfants à charge nous coûtent, la dette envers l'ASIA est de CHF 1.2 mio cette année.
- Pierre Hauser : Est-ce un bon choix d'accepter ces familles ? Pourquoi ne pas essayer d'attirer une autre catégorie d'habitants ?

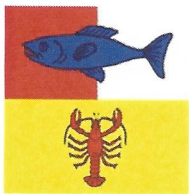
b. Rapport de la commission des finances :

Lecture du rapport de la commission des Finances chargée de rapporter sur le point 6 Budget 2019 par M. Michel Burnier. En conclusion, la commission des Finances propose d'accepter le projet du budget 2019 avec l'amendement susmentionné, soit de financer l'achat de la benne compacteuse pour un montant de CHF 75'000.00 par le fond de réserve. Ainsi, l'excédent de charges serait de CHF 270'458.00 au lieu de CHF 337'528.00.

c. Décision :

Le budget est accepté par l'assemblée à l'unanimité avec 4 abstentions en tenant compte de l'amendement suivant :

Total des charges	Frs. 8'789'470.00
Total des revenus	<u>Frs. 8'451'942.00</u>
Excédent de charge	Frs. 337'528.00
Amendement compte 450.4809	Frs. 75'000.00
Amendement compte 450.3188.2	<u>./ Frs. 7'930.00</u>
Total	Frs. 67'070.00
- Solde initial	<u>Frs. 337'528.00</u>
Excédent de charges 2019	Frs. 270'458.00



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

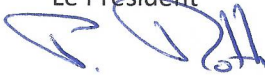
Séance du Conseil Communal du jeudi 6 décembre 2018 à 20h15 à la Chapelle

Thierry Schneiter remercie le Conseil pour l'acceptation du budget et espère que les comptes seront meilleurs que présentés.

7. Divers

- Pierre Hauser : A la descente de la Route de la Côte, un regard est en train de s'affaisser. Hans-Peter Haerberli en a pris note.
- Pierre Hauser : Dans la zone artisanale, il y a une nouvelle construction, est-ce que des appartements y sont prévus ? Thierry Schneiter : Oui un appartement de gardiennage par bâtiment. Pierre Hauser : Est-ce pareil pour tous les bâtiments ? Thierry Schneiter : Oui, pratiquement.
- Pierre-Alain Beck informe que le problème du linteau du Moulin a été sécurisé par les voisins.
- Pierre-Alain Beck : Le passage piéton vers la voirie a été enlevé alors que beaucoup d'enfants y passent. Hans-Peter Haerberli : Ce passage a été enlevé car il n'y a plus d'école. Le voyer des routes conseille de diminuer les passages piétons, ainsi les gens qui traversent sont beaucoup plus prudents que sur un passage pour piétons.
- Pierre-Alain Beck : Les passages piétons à la Route de Neuchâtel sont peu éclairés. Richard Emmenegger : ceci a déjà été signalé, mais nous n'avons actuellement pas de solution.
- Pierre Hauser : Le manque de marquage à la croisée vers l'église est dangereux. Hans-Peter Haerberli : La nouvelle politique du Canton est de diminuer au maximum les marquages et passages piétons.
- Alain Bonny : Lors de l'inauguration de la nouvelle route, l'ingénieur avait relevé que sans marquage les automobilistes roulent plus au milieu de la route et ainsi c'est plus sécurisant pour les piétons.
- Thierry Schneiter souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous les conseillers et se réjouit de les retrouver en 2019. Aucune date n'est agendée pour le moment.

M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers, leur souhaite de belles fêtes de fin d'année et lève la séance à 21h40.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck

Annexe : Amendement compte 450.4809